

REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.12/10

Abri vélos à la gare

M. Didier Nicoulin, CS•POP•Verts

Le Conseil communal partage les préoccupations relevées dans la question écrite. Il n'a à ce titre pas mis de côté les projets lancés dans le domaine de la mobilité douce au cours des dernières années, en particulier dans le cadre du projet d'agglomération (notamment les mesures 1a/1b "Gare routière et vélostation").

Le plan d'actions du Conseil communal dans le domaine de la mobilité douce s'articule sur plusieurs projets, notamment : la poursuite de la mise en œuvre du plan directeur de la modération de la circulation au travers du crédit-cadre voté par le Conseil de Ville ; l'amélioration des conditions de déplacement des cyclistes, dans le cadre de l'étude deux-roues qui a été lancée l'année dernière suite à un postulat accepté par le Conseil de Ville ; l'étude d'un système de vélos en libre-service ; l'amélioration des conditions de déplacement des piétons, dans le cadre notamment de l'analyse globale qui a été lancée en lien avec la problématique de l'éclairage public.

Concernant l'aménagement d'un abri vélos à l'Ouest de la Gare CFF et les autres questions soulevées, le Conseil communal peut apporter les éléments de réponse suivants :

1. Abri-vélos Ouest : par courrier du 8 novembre 2010, les CFF ont indiqué que les conditions négociées en 2010 restaient valables pour autant que le permis de construire leur soit octroyé jusqu'à fin 2011. Le dossier avait été mis en attente des résultats de l'étude de la vélostation, afin d'éviter des doublons dans la future offre de stationnement et des concurrences entre les différentes infrastructures. La nouvelle variante retenue pour la vélostation à la fin de l'année dernière, à l'Est de la Gare CFF, permet de valider définitivement le projet d'abri-vélos Ouest qui pourra se réaliser cette année, sous réserve des autorisations nécessaires et du programme de travail des CFF. Il n'y a donc à ce jour pas de risque de perdre les avantages liés à ce projet.
2. La nouvelle variante du projet de vélostation, prévue au Sud de la barre commerciale (Coop Pronto) et qui englobe le parc à vélos existant à l'Est de la gare est en cours de validation officielle auprès des CFF qui ont déjà donné un préavis positif. Une demande de crédit pour cet aménagement sera présentée au Conseil de Ville dans le courant de l'année 2011 et les travaux seront réalisés en 2012, sous réserve de toutes les autorisations nécessaires. Le projet prévoit différentes possibilités de stationnement pour les deux-roues, avec une combinaison de places en vélostation, payantes et surveillées, et de places gratuites, non surveillées, comme actuellement. Un groupe de travail sera mis en place prochainement, dans le cadre d'une démarche participative, avec tous les acteurs concernés par ce projet (Pro Vélo, ATE, Caritas, Canton, etc.). Pour rappel, cet aménagement entre dans le projet d'agglomération de Delémont et sera à ce titre subventionné à hauteur de 40 % par la Confédération. Une participation du Canton et des communes de l'agglomération sera naturellement négociée.
3. Selon les études menées par l'association Pro Vélo (dans le cadre de sa propre enquête sur les besoins liés à la vélostation) et la Municipalité de Delémont (dans le cadre de l'étude deux-roues), le besoin en places de stationnement pour les deux-roues en gare de Delémont est de 100 environ en vélostation et de 150 en couvert libre, non surveillé. Ces chiffres seront affinés dans le cadre de l'étude du projet définitif de la vélostation. Le Conseil communal souhaite dans tous les cas prévoir des infrastructures plus importantes afin de faire face à la demande croissante qui s'exprimera à l'avenir.
4. La question no 4 est traitée au point 2.
5. Les démarches ont déjà été relancées concernant l'aménagement de l'abri vélos à l'Ouest de la Gare CFF qui sera normalement réalisé dans le courant de 2011, après l'autorisation définitive des CFF.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 31 janvier 2011